Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230413-D50_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 13 avril 2023

L'an 2023 et le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 6 avril 2023.

Date de la convocation : 6 avril 2023
Date d'affichage : 6 avril 2023
Délibération N° 13-04-2023 / N°50
Etaient présents les membres en exercice : 78

Messieurs Jean-Marie Dufay, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Alexandre Decry, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Magalie Jonard, Françoise Simon, Denise Tetelin, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8
Membres ayant donné procuration : 15
Membres votants : 101

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Christian Delambre, Raymond Wacheux, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Magali Urbanac, Xavier Normand,

Absents suppléés : Pascal Mestant suppléé par Laurent Bridoux, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Michel Petit supplée par Christian Diruit, Pierre Cuvillier supplée par Yves Delattre, Vincent Lacroix supplée par Pascal Glavieux, Sidonie Duriez suppléée par Jean-Charles Painblan, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Jean-Louis Lebas supplée par Joël Bray.
Absents excusés : Julien Bellengier, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Dominique Verdel, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Geneviève Meurice, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Marie Bernard ayant donné procuration à Murielle Roussel, Edouard Hautecoeur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Rolands Descamps ayant donné procuration à Eric Caron, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier ayant donné procuration à Serge Leu, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230413-D50_2023-DE

Secrétaire de séance : Monique Debeaumont

Titre de la délibération : Vote des taux fiscaux et TEOM

Suite à la présentation en commission finances réunie le 1er février et le 30 mars 2023, en conseil communautaire le 23 février 2023 du relevé d'orientation budgétaire et conformément à ce dernier en matière de fiscalité, il est proposé pour l'exercice 2023 les taux de la fiscalité 2023 suivants :

Taxes	Base	Taux	Produit attendu
TH	1 264 995 €	12.27 %	155 215 €
TFB	23 825 000 €	1.77 %	421 703 €
TFNB	4 219 000 €	3.56 %	150 196 €
CFE	5 009 000 €	23.65 %	1 184 629 €
Zone TEOM	21 351 248 €	20.03 %	4 276 655 €
Zone TEOMI	1 731 300 €	17.64 %	305 401 €

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider les taux de fiscalité 2023 comme énoncés cu-dessus.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 20/04/2023 et publication ou notificatio du 20/04/2023